

Adhésion à la CLCV

Pour adhérer à la CLCV nous vous proposons, afin de faire jouer la solidarité, une grille indicative qui est fonction de vos ressources et vous permet de choisir librement le niveau de votre cotisation.

L'adhésion de base comprend l'abonnement au journal cadre de vie (4 numéros/an).

L'adhésion « copropriétaires » comprend également un abonnement au journal « copropriétaires ».

Votre cotisation est déductible de vos revenus pour 66 % de son montant (déduction faite du montant de l'abonnement à la revue « Cadre de vie » d'un montant de 6,70 € et du service SOS juridique). Un reçu fiscal vous sera adressé en février de l'année suivante.

Revenus mensuels	Cotisation annuelle
Adhésion minimum locataires HLM	21 €
Jusqu'à 950 € et minimum permanences	26 €
De 950 à 1130 €	34 €
De 1130 à 1300 €	42 €
Adhésion copropriétaires (minimum)	42 €
De 1 300 à 1 400 €	53 €
De 1 400 à 1 600 €	62 €
De 1 600 à 1 900 €	80 €
De 1 900 à 2 500 €	100 €
De 2 500 à 3 500 €	120 €
Plus de 3 500€	À partir de 150 €

CLCV SOS juridique : service avec juristes spécialisés répondant à vos questions 6 jours sur 7 de 9 h à 20 h (18 h le samedi) + **18 € (se rajoute à votre cotisation)**

**La défense des consommateurs, une grande cause à soutenir !
Parlez-en autour de vous.**

Talon à renvoyer à la CLCV avec votre chèque :
Union départementale CLCV 8B rue des Douves – 29000 QUIMPER
Bulletin d'adhésion

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal Commune

Adresse courriel

(vous permet de créer un espace adhérent sur le site www.clcv.org)

Tél.

Adhère à la CLCV pour un montant d'adhésion de :€

Adhère également à SOS Juridique pour un montant de :€

Je suis intéressé(e) pour faire du bénévolat à la CLCV dans les domaines suivants et participer aux réunions mises en place :

Consommation , surendettement , logement HLM , copropriété , eau , déchets , aide administrative , aide informatique (bulletin, site web) , enquêtes , autres